



COLLÈGE NOTRE DAME DE FRANCE
Livret de rentrée scolaire 2013



GRUPE SCOLAIRE NOTRE DAME DE FRANCE
63 rue de la Santé 75013 Paris
Tel. 01.44.08.69.70 - Fax. 01.44.08.69.71
www.notredamedefrance.fr



Paris, le 3 juillet 2013

Chers Parents, chers élèves,

Chaque été amène son lot de changements et de nouveautés. Pour cette prochaine rentrée, en effet, l'établissement va devoir se réorganiser. Monsieur Charles Cayrel, après huit années de direction au service du lycée, quittera Notre Dame de France en décembre prochain pour enseigner le Français dans un établissement des Fidèles Compagnes de Jésus à Melbourne en Australie. Pour ne pas avoir à réorganiser l'établissement en cours d'année, il laissera son poste à la rentrée et prendra ainsi une mission de prospection concernant le développement du lycée pour les années à venir. Il nous reste donc encore un peu de temps pour lui exprimer notre gratitude pour le travail qu'il a accompli au lycée et le dévouement dont il a fait preuve toutes ces années.

M'appuyant sur sa connaissance de l'établissement et sa compétence au service des familles et des élèves, j'ai demandé à monsieur Loche de prendre le poste de directeur des études du Lycée pour la rentrée. Il aura à cœur de poursuivre l'action de son prédécesseur en particulier dans l'accompagnement éducatif de nos élèves sans rien céder à l'exigence de leur préparation aux études supérieures.

A la demande de notre tutelle, afin de renouer avec une sage tradition ignatienne, le collège sera dirigé par deux préfets. Ils auront chacun sur leurs niveaux les mêmes prérogatives qu'un directeur des études. Ainsi, nous souhaitons favoriser la croissance de nos collégiens avec toujours plus de suivi et d'attention mais aussi de disponibilité envers les familles.

Pour les niveaux de sixième et de cinquième le préfet sera monsieur de Sauvage. Professeur de philosophie à Notre Dame de France, il a déjà exercé la responsabilité de cadre éducatif dans un autre établissement. Il aura à cœur de communiquer avec les familles dès que cela sera nécessaire, il sera attentif à ce que nos élèves étudient dans un climat serein.

En ce qui concerne les niveaux de quatrième et de troisième, comme préfet, monsieur Jérôme Péron sera également l'interlocuteur privilégié des familles. Après avoir été l'adjoint de madame Lamiaux puis de monsieur Loche, il assurera ses nouvelles fonctions et enseignera lui aussi la philosophie. Il veillera avec bienveillance et dynamisme sur nos adolescents afin de les aider à grandir en maturité et à développer encore davantage la confiance en eux-mêmes.

Pour terminer sur une note plus studieuse, je profite de cet éditorial pour rappeler à nos élèves l'importance de vacances véritablement reposantes. Rien n'est plus fatigant nerveusement que de se laisser aller. Alors que le temps qui nous a souvent manqué pendant l'année revient, soyons attentifs à en faire bon usage. Vos activités seront, à n'en point douter, de qualité. Le travail de révision, s'il est souvent nécessaire, doit être accompagné d'un ressourcement culturel : visites, concerts, pièces de théâtre... Il est toujours

possible de prendre soin de son corps avec une activité physique régulière mais aussi de prendre soin par notre disponibilité de ceux qui nous entourent en leur rendant service.

Que nos élèves n'hésitent pas non plus, encouragés par leurs parents, à poursuivre la démarche spirituelle vécue cette année. Quel que soit son lieu de résidence, il est rare de ne pas trouver une chapelle, une église ou tout autre endroit permettant de se retrouver avec soi-même et avec Dieu, que ce soit durant un temps très court et occasionnel ou plus substantiel et régulier pour les plus entraînés !

Sachez que c'est avec impatience que j'attends la rentrée afin de pouvoir accueillir chacun de nos élèves. D'ici là, avec la communauté éducative de Notre Dame de France, nous vous redisons la joie de notre engagement au service des jeunes et de leur famille.

Philippe Le Saint
Chef d'établissement

Sommaire

1.	Structure du Groupe scolaire Notre-Dame de France	6
2.	Informations pratiques	7
3.	Fournitures	10
4.	Lectures pour la rentrée.....	18
5.	Guides de lecture en 6 ^{ème}	18
6.	Guide pour mieux lire, de la 5 ^{ème} à la 3 ^{ème}	19
7.	Quelques idées d'activités pour des vacances ludiques :	20
8.	La pastorale à Notre Dame de France	21
9.	Programme TeenSTAR (adressé aux filles de 3 ^{ème})	22
10.	Les retraites et pèlerinages des collégiens	22
11.	Journée d'intégration des élèves de 6ème.....	24
12.	WARUM EIGENTLICH DEUTSCH LERNEN ? (Pourquoi donc apprendre l'allemand ?)	25
13.	Enseignement des Langues à Notre Dame de France – Rentrée 2013.....	27
14.	Classe du soir	27
15.	Activités culturelles et sportives.....	28
16.	Club de Physique-Chimie	29
17.	Groupe Scouts Unitaires de France.....	30
18.	Projet éducatif du groupe scolaire Notre Dame de France.....	31
19.	Règlement intérieur.....	33
20.	Règlement des DST au collège.....	38
21.	Convocation à l'Assemblée Générale de l'APEL de Notre Dame de France	39
22.	Histoire de Notre Dame de France	40

1. Structure du Groupe scolaire Notre-Dame de France

Tutelle	<i>Les Fidèles Compagnes de Jésus</i>
Gestion	<i>Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC)</i>
Déléguée de Tutelle	<i>Sœur Marie-Geneviève RENAUD</i>
Chef d'Etablissement coordonnateur du groupe scolaire et Directeur académique du collège et du lycée	<i>Monsieur Philippe LE SAINT</i>
Directrice de la Maternelle et de l'Ecole primaire	<i>Madame Viviane LE MAIRE</i>
Directeur des Etudes du Lycée	<i>Monsieur Rémi LOCHE</i>
Préfet des 4 ^{èmes} / 3 ^{èmes}	<i>Monsieur Jérôme PERON</i>
Préfet des 6 ^{èmes} / 5 ^{èmes}	<i>Monsieur Thomas de SAUVAGE</i>
Coordinatrice de la Pastorale	<i>Madame Wendy de BOURAYNE</i>

Maternelle : 5 classes (*petite, moyenne et grande section*)

Ecole primaire : 2 classes par niveau (*du CP au CM2*)

Collège : 3 classes par niveau (*6^{ème} à 3^{ème}*)

Lycée : 3 classes de 2^{nde}, puis une classe par série générale (*L, ES et S*)

2. Informations pratiques

Horaires des cours

Matin : 8h20 – 12h25 ou 13h25

Attention : Les portes du collège ouvrent à 8h et ferment à 8h15

Après-midi : 13h30 ou 14h30 – 16h35 ou 17h35

Les cours se déroulent : Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi

Contribution des familles

Règlement en début de trimestre à réception de facture.

Les tarifs appliqués pour l'année scolaire 2013/2014 seront de **398 € par trimestre (incluant l'assurance scolaire)**.

L'assurance scolaire est obligatoire. L'établissement a souscrit auprès de la Mutuelle Saint-Christophe, une assurance de groupe **incluant tous les élèves. Il est donc inutile de nous adresser vos attestations**. Vous trouverez dans le document joint les garanties couvertes.

Une réduction est accordée aux familles ayant plusieurs enfants scolarisés à NDF : 15 % pour le second enfant, 30 % pour le troisième enfant, 60 % pour le quatrième enfant et 80 % pour le cinquième enfant.

Des prestations annexes viennent s'ajouter à la scolarité :

Saint Christophe Prévoyance, facultatif (contrat de Prévoyance en cas de décès de l'un des deux parents) : une documentation sera jointe en début d'année scolaire, et, selon votre décision, imputée au 2nd trimestre.

A.P.E.L, facultatif (Association des parents d'élèves) : elle sera de 26,00 € **et, sauf avis contraire de votre part, (avant le 15 septembre 2013), la cotisation sera imputée sur le 1er trimestre.**

Carte d'identité scolaire : obligatoire et facturée au 1^{er} trimestre, environ 2,50 €, la réimpression en cas de perte sera facturée 5€ la première fois et 10€ toutes les fois supplémentaires.

U.G.S.E.L : 3,00 € annuels obligatoires. Cette cotisation permet l'inscription à toutes les manifestations sportives de l'Enseignement Catholique.

Un polo (style rugby bleu marine et blanc), son prix sera facturé 20,95 € au 1^{er} trimestre. **Les élèves du collège devront le porter tous les mercredis et pour marquer tout évènement de la vie de l'établissement** (cf. règlement intérieur).

La demi-pension :

Pour l'année scolaire **2013/2014**, le prix de la demi-pension sera de :

DEMI-PENSIONNAIRES 4/5 JOURS PAR SEMAINE*	6,95 €
DEMI-PENSIONNAIRES 2/3 JOURS PAR SEMAINE*	7,70 €
Repas occasionnels	8,10 €

*Ce prix est multiplié par le nombre de jours de chaque trimestre (jours fixes définis au moment de l'inscription à la demi-pension).

Les élèves demi-pensionnaires sont également prioritaires pour l'obtention d'un casier, afin de ranger leurs affaires, location du casier : 25 € pour l'année.

Modalités de facturation

Voici quelques informations concernant l'organisation de la comptabilité et le recouvrement des factures. Elles sont valables toute l'année scolaire.

1 - Tout trimestre commencé est dû en entier. En cas d'absence à la demi-pension, NOTRE DAME DE FRANCE, décompte les repas à partir du 8^{ème} repas consécutif, et rembourse **3€ le repas**.

2 - Les trimestres sont payables d'avance. Chaque début de trimestre, vous recevez votre facture et vous devez l'acquitter dans la semaine qui suit sa réception. Toutefois, si une raison particulière vous oblige à différer votre règlement, nous vous remercions de bien vouloir en informer la comptabilité.

3 - Les règlements peuvent être effectués :

- par **chèque libellé** à l'ordre de : "**Notre Dame de France**". Remettez votre chèque sous enveloppe cachetée à la **comptabilité**.
- par **prélèvement automatique**. Nous comptons sur la régularité de vos échéances.
Évitez les règlements en espèces. Ceux-ci sont effectués **uniquement à la comptabilité**, qui vous délivrera un reçu. Ne remettez jamais d'espèces aux enfants.

TRES IMPORTANT

L'inscription à la demi-pension est faite trimestriellement. Elle se fait début septembre pour le 1er trimestre et est automatiquement reconduite chaque trimestre, sauf avis contraire de votre part dans les délais fixés.

Pour tout changement de régime souhaité, vous voudrez bien adresser un courrier à la comptabilité:

- avant le 18 novembre pour le 2ème trimestre
- avant le 18 février pour le 3ème trimestre.

Les changements de régime signalés trop tard ne sont pas retenus; aucun changement de régime n'est possible en cours de trimestre.

Merci de remplir avec le plus grand soin le bulletin ci-joint. Il sera utilisé pour l'établissement de votre facture. Veillez donc à n'inscrire vos enfants que d'une manière définitive, car les cases cochées entraînent la facturation automatique.

Nous vous rappelons qu'il vous est toujours possible de régler à l'unité le repas en vous adressant à la comptabilité le lundi ou le mardi entre 8h et 13h15.

5 - Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à nous en informer. Prenez contact avec le Chef d'Établissement. Soyez assurés que votre dossier sera examiné avec la plus grande bienveillance et discrétion. Nous sommes avant tout un établissement catholique et nous désirons qu'il reste ouvert à tous.

Journée de rentrée

Rentrée des élèves le mardi 3 septembre avec des horaires spécifiques pour chaque niveau :

6^{ème} à 9h00

5^{ème} à 9h45

4^{ème} à 10h30

3^{ème} à 11h15

- Pour cette journée de rentrée, les élèves du collège doivent se munir d'un cahier de brouillon pour écrire. Il est inutile d'apporter les autres fournitures.

- Pour cette même journée, la **demi-pension** sera assurée.

Fin des cours pour toutes les classes le jour de la rentrée : 16h35.

Caution pour les manuels scolaires

Comme vous le savez, l'établissement prête à vos enfants les manuels scolaires. Pour garantir la restitution de chaque livre dans le meilleur état possible nous demandons un chèque de caution de 180,00 € à remettre impérativement le jour de la rentrée. Tout élève ne disposant pas du chèque de caution ne pourra rapporter ses livres chez lui.

Cette caution ne sera pas encaissée ; le chèque vous sera restitué en fin d'année en échange du retour des livres en bon état. En revanche, les livres perdus ou détériorés engendreront l'encaissement du chèque de caution. Courant juillet 2014, la comptabilité remboursera la différence entre le prix du livre neuf commandé livré et la somme totale de la caution. Nous vous remercions pour tout ce que vous ferez afin de faciliter le bon déroulement de cette procédure.

Important : le chèque de caution est à remettre à la rentrée. Ne surtout pas l'envoyer par la poste.

3. Fournitures

CLASSE DE SIXIEME

Une trousse avec :

- Un stylo plume et des cartouches d'encre bleue,
- Des crayons à bille (bleu, noir, rouge, vert)
- Des feutres à **pointe fine** (un bleu, un noir, un rouge)
- Un crayon noir à papier HB
- Une gomme et un taille-crayon
- Quelques crayons de couleur
- Un effaceur
- Un ou deux surligneurs
- Une paire de ciseaux
- De la colle
- Une règle plate et graduée **mais pas en fer**,

Mathématiques :

- Deux cahiers grands carreaux de 96 pages (format 24x 32)
- Cahier d'exercices
- Un paquet de feuilles simples grand format petits carreaux.
- Papier calque
- Compas simple
- Equerre
- Règle graduée
- Un petit rapporteur en degrés (de 0 à 180 degrés) sans graduation radians (pas ceux numérotés de 0 à 200 radians)

SVT :

- Un grand classeur souple et fin
- Pochettes plastiques transparentes
- Feuilles recyclées blanches grands carreaux
- (Un cahier d'activités sera commandé par l'établissement et facturé à la rentrée)

Histoire Géographie / Education civique :

- Deux grands cahiers grands carreaux (format 24x32) 96 pages.
- Un carnet répertoire (11x17)
- Fiches bristol

Anglais :

- Un cahier d'exercices WORKBOOK NEW SPRING
édition HACHETTE ISBN : 2011254442
- Deux cahiers grands carreaux (format 21x29.7) 48 pages.

Allemand :

- Un cahier grands carreaux (format 21x29.7) 48 pages
- Un cahier d'activités : TEAM DEUTSCH 1, Edition Maison des Langues

EPS :

- Un short, un survêtement, des tennis basses et des ballerines de gymnastique, tee-shirt bleu modèle « NDF » obligatoire (attendre la rentrée)

Français :

- Un grand classeur rigide (pour archiver les leçons en classe)
- Un classeur souple et mince grand format (à apporter à chaque cours)
- Feuilles grands carreaux
- Pochettes plastiques
- Un carnet petit format (11x17) petits carreaux sans spirales
- Deux séries d'intercalaires
- 3 œuvres à posséder pour la rentrée qui seront lues pendant l'année :
 - o *Contes* de Charles Perrault, Poche, Etonnants classiques, Flammarion
 - o *Le Médecin malgré lui*, Molière, Hachette éducation, 2005
 - o *25 métamorphoses d'Ovide*, Annie Collognat, Livre de Poche Jeunesse

Arts plastiques :

- (Il est conseillé de se procurer le matériel au magasin BOULEVARTS, 28 Boulevard Arago – 75013 PARIS- Métro Gobelins, tél.: 01.47.07.83.29)
- La liste du matériel ci-dessous sera susceptible d'être légèrement complétée en cours d'année.
- Pochette de rangement CANSON en plastique 34x47 cm réf : 7113, munie d'une étiquette vierge collée devant, en haut à gauche (tout autre format sera refusé)
- Règle graduée plate en plastique, de 50 cm
- Crayon HB (marque conseillée Staedlter)
- Gomme (marque conseillée Staedlter)
- Pochette de feutres à pointe normale (marque conseillée stabilo **Pen 68**)
- Pochette de crayons de couleurs
- Pochettes de CANSON blanc dessin (vertes) 180g, format A3 (42x29,7 cm) et format 24 x 32 cm
- 2 brosse plates à manche court Dalbe d'environ 2cm de largeur et plusieurs petites brosse plates, au moins trois, d'environ 1 cm
- 4 pinceaux polyvalents Petits Gris « Dalbe 215 » (de moyen à gros)
- **Bien veiller à prendre des manches courts pour les brosse et les pinceaux**
- Une boîte de 5 tubes de gouache de 100 ml primaires plus noir et blanc « City Dalbe » (tubes économiques conseillés). Evitez la gouache technique Linel, rouge extrêmement tachant
- Un sac en tissu solide pour tout ranger. Pas trop grand et au moindre coût

Catéchèse :

- 1 cahier 24x32 cm, 96 pages
- Nouveau Testament et Psaumes, traduction officielle pour la liturgie, éditions de l'Emmanuel

Technologie :

- Un classeur souple peu épais format A4
- Une vingtaine de pochettes plastiques perforées
- Une vingtaine de feuilles simples, grands carreaux, blanches

POUR TOUTES LES MATIERES : un cahier de brouillon, une pochette contenant un assortiment de feuilles (copies doubles, grands carreaux, feuilles simples blanches et couleurs, petits carreaux).

**L'AGENDA DE NOTRE DAME DE FRANCE SERA FOURNI PAR L'ECOLE LE JOUR DE LA RENTREE.
IL SERA LE SEUL MODELE ACCEPTE.**

Montant de 7,36 € reporté sur la facture du 1^{er} trimestre

CLASSE DE CINQUIEME

Une trousse avec :

- Un stylo plume et des cartouches d'encre bleue,
- Des crayons à bille (bleu, noir, rouge, vert)
- Des feutres à **pointe fine** (un bleu, un noir, un rouge)
- Un crayon noir à papier HB
- Une gomme et un taille-crayon
- Quelques crayons de couleur
- Un effaceur
- Un ou deux surligneurs
- Une paire de ciseaux
- De la colle
- Une règle plate et graduée **mais pas en fer**
- Calculatrice casio collège FX 92

Mathématiques :

- Deux grands cahiers petits carreaux de 96 pages (format 24x 32)
- Compas simple
- Equerre
- Règle graduée
- Un petit rapporteur en degrés (de 0 à 180 degrés) sans graduation radians (pas ceux numérotés de 0 à 200 radians)

SVT :

- Un grand classeur souple et fin
- Pochettes plastiques transparentes
- Feuilles recyclées blanches grands carreaux
- (Un cahier d'activités sera commandé par l'établissement et facturé à la rentrée)

Physique :

- Un grand classeur souple
- Pochettes plastiques
- Une blouse en coton marqué au nom de l'élève

Histoire Géographie / Education civique :

- Deux cahiers grands carreaux de 96 pages (format 24x32)

Anglais :

- Cahier d'exercices WORKBOOK NEW SPRING chez HACHETTE education
ISBN : 2011254719
- Deux cahiers grands carreaux de 48 pages (format 21x29.7)

Français :

- Un grand classeur rigide
- Un jeu d'intercalaires
- Des pochettes plastifiées

EPS :

- Un short, un survêtement, des tennis basses et des ballerines de gymnastique, tee-shirt bleu modèle « NDF » obligatoire (attendre la rentrée)

Allemand :

- Un cahier grands carreaux de 48 pages (format 21x29.7)
- Un cahier d'activités : TEAM DEUTSCH 2, Edition Maison des Langues

Latin :

- Livre : Latin 5^{ème} Editions Nathan, dir. Gaillard, 2010.
- Un petit carnet répertoire (11x17)
- Un grand classeur pochettes en plastiques + intercalaires

Catéchèse :

- un cahier format 24 x 32 cm, 96 pages (le cahier de l'année précédente peut être réutilisé et complété)
- Livret : *Mon Seigneur et mon Dieu, Pour découvrir l'Evangile de St Jean* Editions Le Sénévé, 2008, ISBN 978-2-35770-002-4 (disponible aux Librairies La Procure 3 rue de Mézières 75006 Paris ou La Colomberie 7 rue de Condé 75006 Paris)
- Nouveau Testament et Psaumes, traduction officielle pour la liturgie, éditions de l'Emmanuel

Arts plastiques :

- **Faire l'inventaire du matériel restant et en état d'utilisation puis compléter les éléments manquants.**
- (Il est conseillé de se procurer le matériel au magasin BOULEVARTS, 28 Boulevard Arago – 75013 PARIS- Métro Gobelins, tél.: 01.47.07.83.29)
- La liste du matériel ci-dessous sera susceptible d'être légèrement complétée en cours d'année.
- Pochette de rangement CANSON en plastique 34x47 cm réf : 7113, munie d'une étiquette vierge collée devant, en haut à gauche (tout autre format sera refusé)
- Règle graduée plate en plastique, de 50 cm
- Crayon HB (marque conseillée Staedlter)
- Gomme (marque conseillée Staedlter)
- Pochette de feutres à pointe normale (marque conseillée stabilo **Pen 68**)
- Pochette de crayons de couleurs
- Pochettes de CANSON blanc dessin (vertes) 180g, format A3 (42x29,7 cm) et format 24 x 32 cm
- 2 brosses plates à manche court Dalbe d'environ 2cm de largeur et plusieurs petites brosses plates, au moins trois, d'environ 1 cm
- 4 pinceaux polyvalents Petits Gris « Dalbe 215 » (de moyen à gros)
- **Bien veiller à prendre des manches courts pour les brosses et les pinceaux**
- Une boîte de 5 tubes de gouache de 100 ml primaires plus noir et blanc « City Dalbe » (tubes économiques conseillés). Evitez la gouache technique Linel, rouge extrêmement tachant
- Un sac en tissu solide pour tout ranger. Pas trop grand et au moindre coût

Technologie :

- Un classeur souple peu épais format A4
- Une cinquantaine de pochettes plastiques perforées
- Une cinquantaine de feuilles simples, grands carreaux, blanches

POUR TOUTES LES MATIERES : un cahier de brouillon, une pochette contenant un assortiment de feuilles (copies doubles, grands carreaux, feuilles simples blanches et couleurs, petits carreaux).

**L'AGENDA DE NOTRE DAME DE FRANCE SERA FOURNI PAR L'ECOLE LE JOUR DE LA RENTREE.
IL SERA LE SEUL MODELE ACCEPTE.**

Montant de 7,36 € reporté sur la facture du 1^{er} trimestre

CLASSE DE QUATRIEME

Une trousse avec :

- Un stylo plume et des cartouches d'encre bleue,
- Des crayons à bille (bleu, noir, rouge, vert)
- Des feutres à **pointe fine** (un bleu, un noir, un rouge)
- Un crayon noir à papier HB
- Une gomme et un taille-crayon
- Quelques crayons de couleur
- Un effaceur
- Un ou deux surligneurs
- Une paire de ciseaux
- De la colle
- Une règle plate et graduée **mais pas en fer**
- Calculatrice casio collège FX 92

Mathématiques :

- Deux cahiers petits carreaux de 96 pages (format 24x 32)
- Compas simple
- Equerre
- Règle graduée
- Un petit rapporteur en degrés (de 0 à 180 degrés) sans graduation radians (pas ceux numérotés de 0 à 200 radians)

Latin :

- Un grand classeur souple et mince
- Pochettes plastifiées transparentes
- Copies simples grands carreaux
- Un petit carnet répertoire 11x17 petits carreaux

Histoire Géographie / Education Civique :

- Deux grands cahiers grands carreaux de 96 pages (format 24x32)

Anglais :

- Un cahier d'exercices WORKBOOK NEW SPRING + CD chez Hachette éducation ISBN 2011254868
- Un grand cahier grands carreaux de 96 pages (format 24x32)

Allemand :

- Un cahier d'activités : TEAM DEUTSCH 3, Edition Maison des Langues
- Un cahier grands carreaux de 96 pages (format 24x32)

Espagnol :

- Un cahier d'activités ANIMATE 1^{ère} année A1 A2 Editions Hatier 2011
- Un cahier grands carreaux de 96 pages (format 24x32)
- Un cahier petit format 48 pages (17x22)

Physique / SVT :

- Blouse de coton marquée au nom de l'élève
- Deux grands classeurs souples et fins (un par matière)
- Pochettes plastifiées transparentes
- Feuilles recyclées grands carreaux

EPS :

- un short, un survêtement, des tennis basses, tee-shirt bleu modèle «NDF» obligatoire (attendre la rentrée)

Français :

- Un grand classeur rigide (pour archiver les leçons à la maison)
- Un grand classeur souple (pour apporter en classe)
- Un jeu d'intercalaires
- Des pochettes plastifiées
- Un carnet répertoire petit format (11x17)
- Un cahier d'activité : *Mon cahier de Français 4^{ème} Programme 2011*, Magnard

Arts plastiques :

- **Faire l'inventaire du matériel restant et en état d'utilisation puis compléter les éléments manquants.**
- (Il est conseillé de se procurer le matériel au magasin BOULEVARTS, 28 Boulevard Arago – 75013 PARIS- Métro Gobelins, tél.: 01.47.07.83.29)
- La liste du matériel ci-dessous sera susceptible d'être légèrement complétée en cours d'année.
- Pochette de rangement CANSON en plastique 34x47 cm réf : 7113, munie d'une étiquette vierge collée devant, en haut à gauche (tout autre format sera refusé)
- Règle graduée plate en plastique, de 50 cm
- Crayon HB (marque conseillée Staedlter)
- Gomme (marque conseillée Staedlter)
- Pochette de feutres à pointe normale (marque conseillée stabilo **Pen 68**)
- Pochette de crayons de couleurs
- Pochettes de CANSON blanc dessin (vertes) 180g, format A3 (42x29,7 cm) et format 24 x 32 cm
- 2 brosse plates à manche court Dalbe d'environ 2cm de largeur et plusieurs petites brosse plates, au moins trois, d'environ 1 cm
- 4 pinceaux polyvalents Petits Gris « Dalbe 215 » (de moyen à gros)
- **Bien veiller à prendre des manches courts pour les brosse et les pinceaux**
- Une boîte de 5 tubes de gouache de 100 ml primaires plus noir et blanc « City Dalbe » (tubes économiques conseillés). Evitez la gouache technique Linel, rouge extrêmement tachant
- Un sac en tissu solide pour tout ranger. Pas trop grand et au moindre coût

Catéchèse :

- un cahier format 24 x 32 cm, 96 pages (il est possible de réutiliser et de compléter le cahier de l'année précédente)
- Nouveau Testament et Psaumes, traduction officielle pour la liturgie, éditions de l'Emmanuel

Technologie :

- Un classeur souple peu épais format A4
- Une cinquantaine de pochettes plastiques perforées
- Une cinquantaine de feuilles simples, grands carreaux, blanches

POUR TOUTES LES MATIERES : un cahier de brouillon, une pochette contenant un assortiment de feuilles (copies doubles, grands carreaux, feuilles simples blanches et couleurs, petits carreaux).

**L'AGENDA DE NOTRE DAME DE FRANCE SERA FOURNI PAR L'ECOLE LE JOUR DE LA RENTREE.
IL SERA LE SEUL MODELE ACCEPTE.**

Montant de 7,36 € reporté sur la facture du 1^{er} trimestre

CLASSE DE TROISIEME

Une trousse avec :

- Un stylo plume et des cartouches d'encre bleue,
- Des crayons à bille (bleu, noir, rouge, vert)
- Des feutres à **pointe fine** (un bleu, un noir, un rouge)
- Un crayon noir à papier HB
- Une gomme et un taille-crayon
- Quelques crayons de couleur
- Un effaceur
- Un ou deux surligneurs
- Une paire de ciseaux
- De la colle
- Une règle plate et graduée **mais pas en fer de 30 cm**
- une calculatrice casio collège FX 92

Histoire Géographie / Education Civique :

- Deux grands cahiers 96 pages (format 24x32)

Anglais :

- Un cahier d'exercices WORKBOOK NEW SPRING + CD Hachette éducation
ISBN : 978-2-01-125552-5
- Un cahier de 96 pages (format 24x32)

Espagnol LV2 :

- Un cahier d'activités ANIMATE, Edition Hatier 2^{ème} année
- Un cahier grands carreaux de 96 pages (format 24x32)
- Un cahier petit format 96 pages (17x22)

Allemand :

- Un cahier d'activités TEAM DEUTSCH 3, Edition Maison des Langues
- Un cahier d'activités : TEAM DEUTSCH 4, Edition Maison des Langues (2^{ème} trimestre)
- Un cahier grands carreaux de 96 pages (format 24x32)

Mathématiques :

- Deux cahiers petits carreaux de 96 pages (format 24x 32)
- Compas simple
- Equerre
- Règle graduée
- Un petit rapporteur en degrés (de 0 à 180 degrés) sans graduation radians (pas ceux numérotés de 0 à 200 radians)

Physique :

- Un grand classeur souple et fin
- Pochettes plastiques transparentes
- Feuilles blanches recyclées
- Blouse

SVT :

- Blouse de coton marquée au nom de l'élève
- Un grand classeur souple et fin
- Pochettes plastifiées transparentes
- Feuilles recyclées grands carreaux

EPS :

- un short, un survêtement, des tennis basses, tee-shirt bleu modèle « NDF » obligatoire (attendre la rentrée)

Latin :

- Un grand classeur souple
- Un petit répertoire 511x17)

Français :

- Classeur grand format rigide pour archiver les cours à la maison
- Un grand classeur souple et mince pour les leçons à apporter en classe
- Intercalaires
- Feuilles blanches grands carreaux

Arts plastiques :

- **Faire l'inventaire du matériel restant et en état d'utilisation puis compléter les éléments manquants.**
- (Il est conseillé de se procurer le matériel au magasin BOULEVARTS, 28 Boulevard Arago – 75013 PARIS- Métro Gobelins, tél.: 01.47.07.83.29)
- La liste du matériel ci-dessous sera susceptible d'être légèrement complétée en cours d'année.
- Pochette de rangement CANSON en plastique 34x47 cm réf : 7113, munie d'une étiquette vierge collée devant, en haut à gauche (tout autre format sera refusé)
- Règle graduée plate en plastique, de 50 cm
- Crayon HB (marque conseillée Staedlter)
- Gomme (marque conseillée Staedlter)
- Pochette de feutres à pointe normale (marque conseillée stabilo **Pen 68**)
- Pochette de crayons de couleurs
- Pochettes de CANSON blanc dessin (vertes) 180g, format A3 (42x29,7 cm) et format 24 x 32 cm
- 2 brosses plates à manche court Dalbe d'environ 2cm de largeur et plusieurs petites brosses plates, au moins trois, d'environ 1 cm
- 4 pinceaux polyvalents Petits Gris « Dalbe 215 » (de moyen à gros)
- **Bien veiller à prendre des manches courts pour les brosses et les pinceaux**
- Une boîte de 5 tubes de gouache de 100 ml primaires plus noir et blanc « City Dalbe » (tubes économiques conseillés). Evitez la gouache technique Linel, rouge extrêmement tachant
- Un sac en tissu solide pour tout ranger. Pas trop grand et au moindre coût

Catéchèse :

- un cahier format 24 x 32 cm, 100 pages
- Nouveau Testament et Psaumes, traduction officielle pour la liturgie, éditions de l'Emmanuel

Technologie :

- Un classeur souple peu épais format A4
- Une cinquantaine de pochettes plastiques perforées
- Une cinquantaine de feuilles simples, grands carreaux, blanches

POUR TOUTES LES MATIERES : un cahier de brouillon, une pochette contenant un assortiment de feuilles (copies doubles, grands carreaux, feuilles simples blanches et couleurs, petits carreaux).

**L'AGENDA DE NOTRE DAME DE FRANCE SERA FOURNI PAR L'ECOLE LE JOUR DE LA RENTREE.
IL SERA LE SEUL MODELE ACCEPTE.**

Montant de 7,36 € reporté sur la facture du 1^{er} trimestre

4. Lectures pour la rentrée

Les élèves lisent les trois ouvrages qui sont proposés ci-dessous. **Le premier DST de l'année portera sur les lectures effectuées durant l'été.**

Afin de vous y préparer, vous trouverez également ci-joint un guide pour la réalisation de fiches de lectures qui vous aideront à « mieux lire », mais qui ne seront pas à rendre au professeur à la rentrée.

Entrée en classe de SIXIEME

- Daniel PENNAC, *Kamo, l'agence Babel*
- Susie MORGENSTERN, *La sixième*
- Marie-Christine Helgerson, *Louison et monsieur Molière*

Entrée en classe de CINQUIEME

- Maurice Leblanc, *L'aiguille creuse*
- Marguerite Yourcenar, *Une belle matinée*
- Michel Tournier, *Vendredi ou la vie sauvage*

Entrée en classe de QUATRIEME

- Gaston Leroux, *Le mystère de la chambre jaune*
- Prosper Mérimée, *La Vénus d'Ille*
- Kressmann Taylor, *Inconnu à cette adresse*

Entrée en classe de TROISIEME

- Colette, *Sido*
- Roy Lewis, *Pourquoi j'ai mangé mon père*
- Bertolt Brecht, *La résistible ascension d'Arturo Ui*

5. Guides de lecture en 6^{ème}

Ceci n'est pas un travail à rendre à la rentrée, mais vous aidera à mieux saisir le sens de chaque œuvre.

I. Situer l'œuvre

- Qui en est l'auteur ? (Résumez si possible sa vie en 10 dates et son œuvre à cinq titres)
- Quand a-t-elle été écrite ?

II. Le récit

- Quels sont les personnages principaux ?
- Où se situe l'histoire racontée ?
- Quand se déroule-t-elle ?

III. Résumé

- Comment pourrait-on résumer le roman ?

Madame TERRASSE
Professeur de Lettres au Collège

6. Guide pour mieux lire, de la 5^{ème} à la 3^{ème}

Ceci n'est pas un travail à rendre à la rentrée, mais vous aidera à mieux saisir le sens de chaque œuvre.

I. Situer l'œuvre

- Quand a t-elle été éditée pour la première fois ?
- Où ?
- Qui en est l'auteur ? (Résumez si possible sa vie en 10 dates et son œuvre à cinq titres)

II. Caractériser l'œuvre

A. Globalement

- S'agit-il d'une œuvre littéraire ou d'un document ?
- S'il s'agit d'une œuvre littéraire, à quel genre appartient-elle ? [roman, théâtre, poésie, essai (autobiographie par exemple)]
- S'il s'agit d'un document, de quelle nature est-il ? [historique, géographique, scientifique, artistique etc.]
- Œuvre littéraire ou document : quels sont les thèmes abordés ? [l'amitié, l'amour, la famille, la foi, la lutte, le pouvoir etc.]

B. Précisément

1. Roman (ou genres narratifs) [récit, conte, fable, nouvelle]

- L'histoire est-elle racontée à la première ou à la troisième personne ?
- Les événements sont-ils racontés dans l'ordre chronologique ?
- Y a t-il plus d'actions que de descriptions, autant, moins ?
- Où se passe l'action ? [lieux réels ou imaginaires, ouverts ou fermés, naturels ou construits etc.]
- Quand ? [époque, année, saison, moment etc.]
- Quelles en sont les principales étapes ? [situation initiale, élément perturbateur, péripétie 1 (...), élément de résolution, situation finale]
- Quelle est la durée de l'action ?
- Qui sont les personnages principaux ? [quelles informations a t-on sur leur physique ? leur psychologie ? leur classe sociale ? leur métier ? leurs activités ? etc.]
- Le roman (ou récit) en question appartient-il à un sous-genre romanesque ? [policier, fantastique, de science-fiction, d'aventure, d'éducation, sentimental, philosophique etc.]

2. Théâtre (ou genres dramatiques) [comédie, tragédie, drame, farce etc.]

- Où se passe l'action ? [appartement bourgeois ou palais ? dedans ou dehors ? etc.]
- Quand ? [époque, saison]
- Quelle est la durée de l'action ? [la même que la durée de la représentation ? un jour ? davantage ?]
- Qui sont les personnages ? Classez les en fonction de leur importance dans l'action et en tenant compte de la quantité de dialogue qui leur est attribuée.
- La pièce est-elle divisée en actes et en scènes ? Résumez chaque acte.
- Quel est le ton de la pièce ? [comique, tragique, pathétique etc.]

3. Poésie

- S'agit-il d'un recueil de poèmes d'un même auteur ou d'un ensemble qui réunit des poètes différents ?
- Les poèmes en question obéissent-ils à des règles ? Sont-ils composés de vers ? de strophes ?
- Ont-ils un thème commun ? [l'amour, la nature, la liberté etc.]
- Quelles images y trouve-t-on ?
- Quelles sonorités ? Quels rythmes ? (ne pas oublier de lire la poésie à voix haute)

4. Essai ou document

- Est-il construit comme un récit ? comme une explication ? comme une argumentation ?
- Si c'est une explication : que s'agit-il d'expliquer ? Quelles sont les étapes de l'explication ?
- Si c'est un essai : quelle idée est-elle défendue ? comment ? avec quels arguments et quels exemples ?

C. Encore plus précisément

- Vocabulaire (notez les mots que vous ne connaissez pas et cherchez leur définition dans le dictionnaire)
- Syntaxe (les phrases sont-elles simples ou complexes ?)
- Registre de langue (l'écriture est-elle courante, soutenue ? imagée ?)

III Apprécier l'œuvre

- Qu'ai-je appris sur le monde en la lisant ?
- Dans quel(s) domaine (s) ai-je enrichi mon vocabulaire ?
- Qu'ai-je appris sur moi-même ?

Pour l'équipe des professeurs de Lettres
Philippe GUEGUEN

7. Quelques idées d'activités pour des vacances ludiques :

Pendant les vacances, la curiosité d'un collégien face à son environnement peut être sans cesse en éveil.

Un élève de sixième peut lors de visite d'un zoo ou d'un aquarium ou même lors de la découverte d'un jardin potager se remettre en mémoire certaines notions : la biodiversité, les caractéristiques physiques d'un milieu de vie, la transformation d'une fleur en fruit, l'action des insectes pollinisateurs, l'utilisation par l'homme de transformation biologique pour fabriquer des aliments.

Un élève de cinquième peut lui lors d'activités physiques remarquer les modifications de paramètres tels que rythme cardiaque, température sur lui-même ou des personnes proches de lui.

Une activité pêche en mer ou en rivière permet de se remémorer les conditions du milieu favorable à certaines espèces.

La visite d'un site d'aquaculture permet de revoir les principes d'un élevage. Mais c'est surtout en ouvrant bien ses yeux qu'un élève de cinquième peut profiter des paysages et de leur modification lors de l'érosion.

Quelques exemples :

- les côtes et les dunes en bord de mer
- les plateaux et les plaines
- les reliefs aigus en haute montagne
- les gorges de certaines rivières

Il est possible aussi au niveau de certains affleurements d'observer des roches en place et même des fossiles. Il faut éviter de les ramasser. Qu'en feriez-vous à la maison ?

Lors de vos promenades il faut bien regarder les matériaux des constructions anciennes. Leur origine est locale. Exemple : près de certaines rivières les maisons sont construites avec les galets de la rivière. Les châteaux sont construits avec des roches calcaires. En Bretagne, églises et vieux manoirs sont construits en granit.

Et ne pas oublier le Développement durable.

Comme l'a écrit saint Exupéry, *L'avenir tu n'as pas à le prévoir, tu as à le permettre.*

Bonnes vacances !

Mme Françoise MONZANI et Sr. Marie Antoine SANTA
Professeurs de SVT

8. La pastorale à Notre Dame de France

Fondé par une congrégation religieuse, les Fidèles Compagnes de Jésus, le Groupe Scolaire Notre Dame de France est un établissement catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat. La dimension pastorale de notre travail n'est donc pas une coloration particulière choisie par le chef d'établissement, mais bien davantage une mission transmise par l'Eglise. En tant que Directeur nous recevons une lettre de mission exposant explicitement cette dimension pastorale, à Notre Dame de France, nous l'assumons en lien avec le Père Grégoire de la Paroisse Saint Dominique à laquelle nous sommes canoniquement rattachés.

Dans l'enseignement catholique nous avons coutume de définir notre mission en parlant des trois « E » : Enseigner, Eduquer et Evangéliser. Trois axes inséparables de notre travail quotidien, comme cela est rappelé dans notre projet éducatif.

Evangéliser ce n'est pas imposer mais proposer la Foi, ce n'est pas inculquer mais semer l'Amour. Nous entendons évangéliser les élèves de Notre-Dame de France en assumant très sereinement notre héritage chrétien. Nous ne pouvons garder pour nous les trésors de la Bible. L'amour du Christ qui est à la source de notre Institution est donc présenté à chacun des élèves dans le cadre de l'heure hebdomadaire de catéchèse.

Ce projet ambitieux nécessite beaucoup d'engagement pour conserver des groupes dont la taille favorise l'écoute et le dialogue, c'est la raison pour laquelle je fais appel à tous ceux qui peuvent assumer un groupe de catéchèse à la rentrée prochaine. Même s'il est évident qu'il faut un minimum de formation chrétienne, nous proposerons à tous ceux qui acceptent ce service des réunions régulières pour préparer les séances. Merci de nous répondre avec le coupon ci-joint le plus rapidement possible.

Je tiens à vous rappeler qu'il est tout à fait possible de se préparer en collège et en lycée aux Sacraments de l'initiation chrétienne : Baptême, Eucharistie (Première Communion), en ce qui concerne la Confirmation elle est proposée en 2^{nde} (cf. circulaire spécifique pour les parents de 2^{nde}), mais des élèves de 1^{ère} et Terminale peuvent s'y adjoindre. Si votre enfant est concerné, merci d'écrire au Directeur pour que nous puissions le prévoir en lien avec la paroisse Saint Dominique.

D'avance, je vous remercie de votre réponse rapide et je vous souhaite ainsi qu'à vos enfants de belles vacances. Quelles soient aussi reposantes que spirituellement riches !

9. Programme TeenSTAR (adressé aux filles de 3^{ème})

Nous sommes heureux de proposer à votre fille le programme **TeenSTAR**.

Le programme TeenSTAR a pour objectif le développement de la personnalité des adolescents incluant une éducation à la sexualité adulte et responsable. La sexualité est notre pouvoir d'exprimer l'amour. Pour être épanouissant, heureux et porteur de vie, l'amour entre l'homme et la femme doit être libre et respectueux de l'autre. Les jeunes veulent vivre un grand amour et ne veulent pas d'amour au rabais. Ils constatent que l'amour a besoin de se construire sur une promesse de fidélité pour s'épanouir dans la confiance et le don total de soi.

Ce programme associe cours, échanges en groupe ou en particulier avec un souci d'interactivité, une liberté de parole, un respect de la pudeur de chacun.

Pour que cette éducation porte du fruit, il faut prendre le temps, c'est pourquoi la pédagogie TeenSTAR se déploie sur plusieurs mois. Cette pédagogie fonctionne dans la durée.

L'enseignement couvre les points suivants :

- **Connaissance de son corps et de ses rythmes**
- **Réflexion sur sens de la sexualité**
- **Respect de la personne dans toutes ses dimensions**
- **Don de soi**
- **Engagement total**
- **Respect de la vie**

Une animatrice formée pourra constituer des groupes de 12 filles environ qui se réuniront tous les quinze jours à Notre Dame de France pendant l'heure de pastorale. 12 séances environ sont proposées à votre fille. La première séance débutera fin octobre.

Les adolescentes qui désirent suivre ce parcours devront obligatoirement avoir obtenu l'autorisation de leurs parents. Nous serons heureux de répondre personnellement à toute question ou interrogation que vous pourriez avoir concernant ce programme.

10. Les retraites et pèlerinages des collégiens

Coupons d'inscriptions à retrouver en annexe

Nous proposons pour tous les niveaux une retraite ou un pèlerinage durant l'année scolaire. En voici le programme selon les classes.

- **Retraite des élèves de 3^{ème} : Notre Dame du Chêne – Solesmes**
Du mercredi 16 au vendredi 18 octobre 2013

La retraite des 3^{èmes} se déroulera à Notre Dame du Chêne près de Solesmes. Nous serons accueillis par la Communauté Saint Jean et passerons une journée à l'abbaye bénédictine St Pierre de Solesmes, haut lieu chargé d'histoire, renommé, entre autres, pour son architecture et ses chants grégoriens. Les filles auront l'occasion de rencontrer les moniales bénédictines de Sainte Cécile à Solesmes.

Nous proposons aux jeunes une occasion exceptionnelle de faire une démarche spirituelle, de découvrir la vie monastique (ses règles, ...), d'échanger avec des moines, de participer à leurs offices, de prier avec eux... Cette retraite est réservée, en priorité, aux élèves catholiques. Les autres élèves qui souhaitent y participer pourront en parler avec Mme de Bourayne qui réfléchira avec eux au sens de la démarche qu'ils voudraient effectuer.

Le prix total s'élève à 95 euros. Il comprend le logement et le transport en car. Le chèque est à libeller à l'ordre de *Notre Dame de France* (coupon réponse en annexe). Il va de soi qu'un problème financier ne doit pas empêcher votre enfant de participer à la retraite, alors merci de nous en parler.

Départ : mercredi 16 octobre à 14h de Notre-Dame de France. Rendez-vous à l'entrée du collège au 67, rue de la Santé. Merci de prévoir un pique-nique pour le mercredi soir ainsi qu'un goûter. Retour : vendredi 18 octobre vers 19h00 à Notre Dame de France.

Les élèves doivent impérativement apporter leur sac de couchage, leur Bible, un carnet et de quoi écrire et porter le polo NDF.

- **Retraite des élèves de 4^{ème} : Sens, Famille missionnaire de Notre Dame**
Du jeudi 16 et vendredi 17 janvier 2014

La retraite des 4^{èmes} se déroulera dans « La Famille Missionnaire de Notre Dame » à Sens les 16 et 17 janvier prochains. Nous serons reçus par cette accueillante famille religieuse fondée en 1946 pour le service de l'Eglise. Riche d'une spiritualité à la fois profondément enracinée en tradition et nouvelle par son caractère familial, la Famille Missionnaire de Notre-Dame veut plus particulièrement faire connaître Dieu et éduquer les cœurs, avec l'aide et à l'image du Sacré-Cœur de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie, pour leur épanouissement dans la Vérité et la Charité.

Cette retraite sera l'occasion pour votre enfant de prendre du temps pour prier, réfléchir et vivre des belles célébrations. C'est la raison pour laquelle cette proposition s'adresse en priorité aux élèves catholiques qui ont fait leur Profession de Foi. Les autres élèves qui souhaitent s'y joindre pourront en parler avec Mme de Bourayne qui réfléchira avec eux au sens qu'ils voudraient donner à leur démarche.

Le prix total demandé s'élève à 80 euros. Il comprend le logement et le transport en train.

Le chèque est à libeller à l'ordre de *Notre Dame de France* (coupon réponse en annexe). Il va de soi qu'un problème financier ne doit pas empêcher votre enfant de participer à la retraite, merci de nous en parler.

Départ : jeudi 16 janvier à 8h à la gare SNCF de Bercy. Retour : vendredi 17 janvier vers 18h00 à Notre Dame de France.

Les élèves doivent impérativement apporter leur sac de couchage, leur Bible, un carnet et de quoi écrire et porter le polo NDF.

- **Pèlerinage des élèves de 5^{ème} : Rome**
Du dimanche 9 au vendredi 14 février 2014

Nous proposons aux élèves de 5^{ème} qui font une démarche de foi cette année (profession de foi, première communion, baptême) de partir en pèlerinage à Rome du dimanche 9 février 2014 après midi au vendredi 14 février au soir.

Diverses visites sont prévues : les basiliques Saint Pierre, Saint Paul hors les murs, Saint Jean de Latran, le Colisée, le Forum, les musées du Vatican avec la Chapelle Sixtine, les catacombes de Saint Sébastien, la Rome Baroque avec la Fontaine de Trévi, la Piazza Navona, les églises Saint Ignace et Saint Louis des Français. Nous assisterons aussi à l'audience publique du Saint Père le mercredi matin. Les jeunes préparant leur profession de foi recevront leur croix au Baptistère de Saint Jean de Latran.

Nous aurons la chance de loger dans Rome à la Casa La Salle, qui fait partie du bâtiment de la Maison Généralice des Frères des Ecoles Chrétiennes (congrégation religieuse fondée en France en 1680 par Saint Jean Baptiste de la Salle).

Le prix total demandé s'élève à 650 euros. Il comprend la pension complète, les déplacements dans Rome et le transport en avion par Air France. Cette somme est réglable en 1 ou 3 ou 5 fois mais l'ensemble des chèques doit nous être remis, en une fois, avant le 13 septembre. A défaut, nous ne pourrions malheureusement pas prendre l'inscription de votre enfant.

Pour aider au financement de ce pèlerinage, nous allons organiser dès le mois d'octobre, des ventes de pains au chocolat.

Il va de soi qu'un réel problème financier ne doit pas empêcher votre enfant de participer à ce pèlerinage, alors merci d'en parler avec Monsieur de Sauvage.

Si vous êtes intéressés par cette proposition, vous voudrez bien remplir le coupon réponse en annexe et nous le retourner avec le ou les règlements en précisant au dos des chèques la date d'encaissement. Nous nous tenons bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

- **Pèlerinage des élèves de 6^{ème} : Chartres**
Vendredi 28 mars 2014

Durant le temps du Carême, le vendredi 28 mars 2014, nous sommes heureux d'emmener les élèves de 6^{ème} qui le souhaitent pour un pèlerinage à Chartres, haut lieu de la chrétienté bien connu pour sa cathédrale gothique aux tours majestueuses.

Voici le déroulement de la journée :

- Voyage en car : départ de NDF à 8h15.
- Arrêt quelques kilomètres avant Chartres, à la Villette-Saint Prest.
- Marche spirituelle par un sentier de randonnée jusqu'à Lèves où sera célébrée la messe.
- Reprise de la marche puis pique-nique et détente sur une grande prairie.
- Arrivée au Centre International du Vitrail.
- Atelier sur la fabrication des vitraux et visite de la cathédrale avec les guides.
- Départ de Chartres en car vers 16h30.
- Retour à NDF aux environs de 18h30.

Prévoir :

- un pique-nique pour les externes (celui des demi-pensionnaires est fourni par l'établissement).
- de l'eau (gourde, bouteille...)
- de bonnes chaussures, un bon pull et un vêtement de pluie ou blouson
- appareil photos (pour ceux qui le souhaitent)
- le port du polo NDF est obligatoire durant la journée

La participation demandée est de 18 euros. Il est évident qu'un problème financier ne doit pas empêcher votre enfant de participer à cette journée. En ce cas, merci de nous le faire savoir. *Nous avons besoin de parents pour nous accompagner ; si certains d'entre vous sont disponibles cette journée, vous voudrez bien nous contacter rapidement. Merci d'avance.*

Afin d'organiser au mieux cette journée, vous voudrez bien remplir le coupon réponse en annexe et nous le retourner à l'aumônerie à la rentrée avec votre règlement.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

11. Journée d'intégration des élèves de 6ème

Coupons d'inscriptions à retrouver en annexe

Comme chaque année, les élèves des trois classes de sixième partiront tous ensemble en journée d'intégration le jeudi 5 septembre à Versailles. Durant cette journée, des temps de rencontre, de réflexion, de prière et de jeux permettront aux élèves d'apprendre à mieux se connaître et à bien vivre ensemble.

Cette journée est essentielle pour le lancement de l'année scolaire. Accompagnés de leurs professeurs principaux, les élèves se présenteront à leurs camarades, puis partiront à la découverte du Hameau de la Reine dans le parc du Château de Versailles pour un grand jeu par équipe.

Le coût de cette journée s'élève à 20 € par enfant. Nous partirons à 8h15 de Notre Dame de France et reviendrons vers 18h.

Merci de bien vouloir remplir l'autorisation parentale en annexe et joindre le règlement.

12. WARUM EIGENTLICH DEUTSCH LERNEN ? (Pourquoi donc apprendre l'allemand ?)

Coupons d'inscriptions à retrouver en annexe

<p>Deutsch wird weltweit von über 119 Millionen Menschen gesprochen, von 101 Millionen Europäern sogar als Muttersprache. Damit ist Deutsch die meistgesprochene Sprache Europas, weltweit liegt Deutsch auf Platz 10. Wer Deutsch spricht, eröffnet sich viele Möglichkeiten, sein Leben zu bereichern.</p> <p>Eine globale Karriere: Deutschkenntnisse verbessern die Berufschancen, denn die direkte Verständigung mit deutschen Geschäftspartnern in deren Muttersprache macht Verhandlungen erfolgreicher und die Kommunikation effektiver.</p> <p>Wissenschaft und Forschung: Deutsch ist weltweit die zweitwichtigste Sprache in Studium, Forschung und Wissenschaft.</p> <p>Tourismus in aller Welt: Wer Deutsch spricht, kann seine Erfahrungen in deutschsprachigen Ländern ausweiten und wird in seinem Heimatland auch schnell mit Deutschen in Kontakt kommen, denn deutsche Touristen sind überall zu finden.</p> <p>Kommunikation und Kultur: Deutsch ist schon heute zweithäufigste Sprache im Internet. Jedes zehnte Buch wird in deutscher Sprache gedruckt. Denn Deutsch ist nicht nur eine wichtige Fachsprache. Deutsch ist auch die Sprache von Kant und Kafka, von Mozart, Bach und Beethoven, von Jil Sander und Karl Lagerfeld, Franz Beckenbauer und Papst Benedikt XVI.</p> <p>WOFÜR PRÜFUNGEN IN DEUTSCH WICHTIG SIND.</p> <p>Gute Deutschkenntnisse sind wertvoll, auf der ganzen Welt. Doch noch wertvoller werden sie mit einem Sprachzertifikat. Denn erst nach einer Prüfung kann man seine Sprachkenntnisse selbst richtig einschätzen. Und erst mit einem anerkannten Nachweis kann man sie gegenüber anderen auch belegen, zum Beispiel bei der Bewerbung um eine Arbeitsstelle.</p> <p>DIE ZERTIFIKATE DES GOETHE-INSTITUTS</p> <ul style="list-style-type: none">ermöglichen eine transparente Feststellung der Sprachkompetenz und des	<p>L'allemand est parlé par plus de 119 millions de personnes dans le monde et c'est la langue maternelle de 101 millions d'Européens. Ceci en fait la langue la plus parlée au sein de l'Europe ; au niveau mondial, l'allemand occupe la dixième place. Parler allemand offre de nombreuses possibilités d'ouverture.</p> <p>A l'heure de la mondialisation : la connaissance de l'allemand améliore les chances sur le marché du travail, car la compréhension directe, dans leur langue maternelle, des partenaires allemands rend les négociations plus fructueuses et la communication plus efficace.</p> <p>Science et recherche : l'allemand est la deuxième langue la plus utilisée au monde pour les études, la recherche et la science.</p> <p>Tourisme international : parler allemand permet de multiplier les expériences dans les pays germanophones voire même entrer rapidement en contact avec des Allemands dans son propre pays, car les touristes allemands voyagent dans le monde entier.</p> <p>Communication et culture : aujourd'hui déjà l'allemand est la deuxième langue sur Internet. Un livre sur dix est imprimé en langue allemande. L'allemand n'est pas seulement une langue importante dans le domaine technique ; c'est aussi la langue de Kant et Kafka, de Mozart, Bach et Beethoven, de Jil Sander et Karl Lagerfeld, de Franz Beckenbauer et du Pape Benoît XVI.</p> <p>POURQUOI LES EXAMENS D'ALLEMAND CONSTITUENT UN PRECIEUX ATOUT ?</p> <p>De bonnes connaissances de l'allemand sont un atout, partout dans le monde. Un certificat linguistique augmente encore leur valeur. Ce n'est qu'après avoir passé un examen que l'on peut véritablement apprécier ses propres connaissances en matière de langue. Et seul un certificat reconnu fournit la validation nécessaire, pour la recherche d'un emploi par exemple.</p> <p>LES CERTIFICATS DU GOETHE-INSTITUT</p> <ul style="list-style-type: none">permettent de déterminer de manière transparente la compétence linguistique et le niveau
---	--

<p>Lernstandards.</p> <ul style="list-style-type: none"> • werden international anerkannt und haben eine hohe Reputation. • ermöglichen den Zugang zu einer Universität oder Fachhochschule in Deutschland. • verbessern die Chancen für die berufliche Zukunft und erleichtern den Schulwechsel – auch ins Ausland. • sind unabhängig von Schulcurricula und Schulnoten und ein Nachweis über Fremdsprachenkenntnisse. • decken alle Stufen und Fertigkeiten des gemeinsamen europäischen Referenzrahmens für Sprachen ab. Sie beginnen bei der Prüfung A1 für Anfänger und enden bei der höchsten Stufe C2+ für nahezu muttersprachliche. <p>Zusätzliche Informationen: www.goethe.de/ins/fr/par/frindex.htm</p> <p>Die Schüler der 4ème können das Zertifikat des Goethe Instituts entsprechend dem Niveau A2 (50€) und die Schüler der 1ère entsprechend dem Niveau B1 (90€) absolvieren. Die Vorbereitung des Zertifikats wird mit einer Stunde pro Woche durch Frau Horstkötter gesichert sein.</p> <p>Wenn Sie sich wünschen, dass ihr Kind eingeschrieben wird, dann wären wir Ihnen sehr dankbar, wenn sie den folgenden Coupon bei Mme.Barcella (1ère) oder M. Peron (4ème) vor dem 9 September 2013 einreichen könnten.</p>	<p>d'apprentissage de la langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • sont internationalement reconnus et jouissent d'une excellente réputation. • permettent l'accès aux établissements d'enseignement supérieur en Allemagne. • améliorent les perspectives de réussite professionnelle et facilitent le changement d'école – même à l'étranger. • attestent des connaissances de la langue indépendamment des programmes et notes scolaires. • couvrent l'ensemble des niveaux et compétences du Cadre européen de référence pour les langues. Cela commence par l'examen A1 pour débutants et se termine par le plus haut niveau C2+ attestant de connaissances en allemand proches de celles de la langue maternelle. <p>Renseignements complémentaires : www.goethe.de/ins/fr/par/frindex.htm</p> <p>Les élèves de 4ème peuvent préparer la certification de l'Institut Goethe en allemand niveau A2 (50 €) et les élèves de 1ère le niveau B1 (90 €), en suivant la préparation d'une heure hebdomadaire assurée par Mademoiselle Horstkötter.</p> <p>Si vous souhaitez inscrire votre enfant, merci de retourner le coupon ci-dessous à Mme Barcella (1ère) ou M. Péron (4ème) avant le lundi 9 septembre 2013.</p>
--	---

13. Enseignement des Langues à Notre Dame de France – Rentrée 2013

	Anglais	Allemand	Espagnol	Chinois	Italien	Section Européenne	Certifications	Latin	Grec
Terminale	LV1 ou LV2	LV1 ou LV2	LV2	LV3	LV3	Cours d'Histoire- Géographie en Anglais (1h)	Cambridge Cervantès Goethe	Option	Option
Première	LV1 ou LV2	LV1 ou LV2	LV2	LV3	LV3			Option	Option
Seconde	LV1 ou LV2	LV1 ou LV2	LV2	LV3	LV3			Option	Option
Troisième	LV1 obligatoire	LV1 en plus de l'Anglais (bilangue)	LV2 (pour ceux qui ne sont pas en section bilangue)			Cours de civilisation en Anglais (2h)	Goethe	Option (2h)	
Quatrième	LV1 obligatoire	LV1 en plus de l'Anglais (bilangue)						Option (2h)	
Cinquième	LV1 obligatoire	LV1 en plus de l'Anglais (bilangue)	LV1 en plus de l'Anglais (bilangue)					Option (2h)	
Sixième	LV1 obligatoire	LV1 en plus de l'Anglais (bilangue)							

Les sections bilangues sont optionnelles, mais attention, l'élève qui souhaite étudier l'Allemand doit débiter cet enseignement dès la sixième.

14. Classe du soir

Coupons d'inscriptions à retrouver en annexe

Mardi et/ou jeudi de 17h45 à 18h45

Qu'est-ce que la classe du soir ?

- 1 ou 2 heures par semaine pour *apprendre à apprendre* :
 - approfondir ses connaissances
 - acquérir des réflexes méthodologiques
 - progresser dans l'organisation de son apprentissage et dans la qualité de la restitution

Qui intervient ?

- Des professeurs de Notre-Dame de France qui accompagnent les élèves dans l'approfondissement des connaissances vues en cours, selon les besoins de chacun, en ateliers disciplinaires.
- Des étudiants qui assurent un apprentissage systématique des leçons et accompagnent les élèves dans la mise en place d'une organisation de leur travail structurée et efficace.
- Les préfets du collège établissent un programme de formation personnalisé pour chaque élève avec un bilan mensuel envoyé aux parents.

A qui s'adresse-t-elle ?

- A des élèves qui sont déjà à l'aise dans le travail scolaire mais qui sont désireux de consolider et d'approfondir leurs connaissances
- A des élèves qui peuvent rencontrer des difficultés mais qui sont désireux de progresser dans l'organisation de leur travail personnel pour améliorer leurs méthodes d'apprentissage

Ce que la classe du soir n'est pas...

- Ce n'est pas une aide aux devoirs mais un accompagnement à l'apprentissage des leçons
- Ce n'est pas une garderie (s'adresse donc à des élèves motivés)

Tarif

- 18 € de l'heure

Programme :

- 1) Entretien d'évaluation de la motivation et des objectifs de l'élève
- 2) Proposition d'un parcours organisé en 3 axes selon les besoins de chaque élève :
 - Atelier **littéraire** : petits groupes de 4-6 élèves
 - Atelier **scientifique** : petits groupes de 4-6 élèves
 - Atelier **méthodologique** d'apprentissage : petits groupes de 4-6 élèves

L'inscription est soumise à un nombre minimum d'élèves pour le bon fonctionnement de la classe du soir. Le coupon d'inscription se trouve en annexe.

15. Activités culturelles et sportives

Coupons d'inscriptions à retrouver en annexe

Outre la visée pédagogique exprimée par le projet éducatif, l'Etablissement poursuit un projet qui enracine l'éducation dans la communication et l'ouverture au monde. Nous visons à éduquer « l'homme » dans toutes les dimensions, spirituelles, intellectuelles et sportives.

Les activités de l'Association Culturelle et Sportive permettent aux élèves de se réaliser dans un contexte différent, de développer leurs talents, d'aborder de nouvelles matières.

L'inscription se déroulera le mercredi 18 septembre à 13h30 à Notre Dame de France. Tous les parents d'élèves sont conviés à l'assemblée générale le mardi 19 novembre 2013 à 18h30.

Activités sportives

Pratiquer un sport de compétition permet à l'enfant d'apprendre de développer sa confiance en lui, de gérer ses émotions et son stress, d'être responsable de ses réussites et de ses erreurs.

Combativité, autonomie, concentration, persévérance, solidarité, fair-play, respect des autres, « vivre ensemble », fierté de représenter son école, tels sont les objectifs de ces activités.

Les sports proposés sont :

Le volley-Ball (proposé aux élèves du collège et du lycée) – entraînement et matchs le mercredi après-midi – est un sport d'équipe qui permet d'analyser et de gérer une situation, d'évaluer son niveau en fonction des autres, de s'impliquer pour faire aboutir un projet commun, de développer l'esprit d'équipe, de s'intégrer dans un groupe, se faire accepter, prendre des responsabilités, communiquer verbalement et gestuellement, tout en passant un moment de convivialité.

Le tennis de table (proposé au Primaire et au Collège) – La pratique des sports de raquette permet de découvrir un jeu d'opposition, d'affronter un adversaire, de travailler le mental et de développer l'esprit tactique.

La natation (le lundi soir pour le Primaire et les lundi soir et vendredi soir pour le secondaire) Savoir nager pour sa sécurité, découvrir le plaisir de nager, être performant, développer sa combativité, s'accepter physiquement, passer un moment de convivialité.

La relaxation : proposée aux élèves de 3^{ème} et du lycée, permettra d'apprendre à gérer le stress, d'acquérir confiance en soi, de développer la concentration et de contrôler la respiration. (½ heure sur l'heure du déjeuner et/ou un soir par semaine).

Le judo (le mercredi après-midi – proposé des grandes sections maternelles au Collège). La maîtrise de soi, la constance, le plaisir de la pratique, la convivialité, les tournois sont à découvrir dans ce sport.

Activités culturelles

Les Echecs (activité proposée au Collège et au Primaire – à midi ou le vendredi soir et au lycée sur le temps de midi avec des enseignants). Stratégie, maîtrise de soi, respect des règles, respect de l'adversaire, concentration, réflexion, joie de gagner, accepter de perdre, savoir évaluer son jeu, tout cela et bien d'autres choses sont à découvrir.

Le Théâtre. Qui n'a jamais rêvé de monter sur scène, de faire naître des rires, des moments d'émotion dans le public ? Mais il n'est pas nécessaire de vouloir devenir acteur pour profiter des bienfaits de l'activité théâtrale. Faire du théâtre c'est apprendre à mieux se connaître, à vaincre sa timidité, apprendre à se réconcilier avec son corps, savoir respirer, savoir s'exprimer par des gestes, des expressions tant du visage que du corps, c'est découvrir la beauté des mots, des textes, c'est aussi apprendre à mieux articuler, à gérer son trac, à prendre la parole en public, à faire travailler sa mémoire, à savoir apprendre par cœur, ce qui est bien utile aussi pour les cours.

La chorale. Une heure par semaine pour tous les élèves du collège.

L'Ensemble Instrumental permet de se faire plaisir en pratiquant son instrument mais aussi d'apprendre à jouer avec d'autres musiciens, de partager sa passion avec un répertoire varié en vue de messes, célébrations ou concerts.

Tu joues d'un instrument de musique, tu lis correctement une partition, tu aimerais partager ta passion et jouer en compagnie d'autres musiciens : **rejoins l'ensemble instrumental Notre Dame de France !** Sous ma joyeuse direction, tu pourras exprimer toute l'étendue de ton talent au sein d'un répertoire varié, allant de la musique liturgique à la musique profane – classique, jazz, variétés – en vue de messes, célébrations ou concerts.

L'admission au sein de l'orchestre sera soumise à une audition préalable à la suite de laquelle te sera remis en cas de succès le formulaire d'inscription. Bien évidemment, ton engagement implique une présence assidue à toutes les répétitions – deux heures par semaine.

A très vite pour une belle aventure musicale !

Jean-Michel ROY

16. Club de Physique-Chimie

Coupons d'inscriptions à retrouver en annexe

Notre-Dame de France propose en priorité aux élèves de 4^{ème} de participer au *Club Physique & chimie*. A travers différents thèmes, tels le magnétisme ou la pression, les collégiens pourront réaliser des expériences peu pratiquées – voire pas du tout ! – dans le cadre de l'enseignement obligatoire. L'objectif étant de susciter la curiosité de vos enfants pour les sciences par le biais de manipulations ludiques et parfois impressionnantes... Cette activité va dans le sens de la vulgarisation scientifique comme on peut la découvrir au Palais de la

Découverte ou à la Cité des Sciences. Nous proposerons ainsi une à deux visites de lieux destinés à la culture scientifique.

Ces quelques heures permettront également aux élèves d'acquérir une plus grande aisance lors des manipulations en laboratoire, notamment en vue des programmes scolaires du lycée.

Afin de rendre ce projet possible, un minimum de 25 élèves inscrits est requis. Cette inscription vaudra pour cinq séances d'une heure, réparties entre plusieurs mercredi après-midi selon un planning que nous vous ferons parvenir ainsi que pour une sortie dans un musée. Afin de financer le matériel nécessaire aux diverses expériences, une participation de 25 euros par élève sera demandée.

Attention : en raison de la possible indisponibilité de M. Guedj pour cause de formation, le club de physique est susceptible d'être suspendu cette année 2013/2014. Nous ne pourrions vous informer de ce cas de figure qu'à la rentrée.

17. Groupe Scouts Unitaires de France

Notre établissement accueille un Groupe Scout comprenant différentes unités de jeunes de 8 à 25 ans et qui met en œuvre la pédagogie héritée de Robert Baden-Powell qui, depuis plus de 100 ans, a fait grandir des générations de jeunes afin qu'ils deviennent des adultes libres et des citoyens responsables.

Complémentaire de l'école et de la famille, le Scoutisme est une école de la vie où la progression personnelle de chacun s'accomplit à travers le jeu, la vie dans la nature, la vie en commun, le développement de la vie intérieure, et est favorisée par la confiance et la prise de responsabilités.

On peut résumer les buts du Scoutisme en 5 points : santé, formation de la personnalité, sens du concret, sens des autres et sens de Dieu. Particulièrement bien adaptée aux adolescents, cette pédagogie peut bénéficier à vos enfants. En ce qui concerne le Groupe Notre-Dame de France, les inscriptions sont déjà bien avancées, mais il reste de la place dans certaines unités :

Troupe : garçons de 12 à 17 ans.

Compagnie : filles de 12 à 17 ans.

Meute : garçon de 8 à 12 ans

Ronde : filles de 8 à 12 ans

Feu : filles de 17 à 25 ans

Par ailleurs la maîtrise de groupe recrute, pour l'encadrement des différentes unités, des chefs et cheftaines âgés de 17 à 25 ans. Leur formation est prise en charge par le groupe et leur progression se réalise au sein de la communauté des aînés.

Les activités consistent en une sortie ou un week-end environ toutes les 3 semaines et un camp d'été de 1 à 3 semaines selon l'âge ; elles sont parfaitement compatibles avec le travail scolaire et n'empêchent nullement d'avoir d'autres activités sportives, artistiques ou culturelles. Il est à craindre cependant que votre enfant ait moins de temps pour jouer sur ses écrans favoris...

Le nombre de places étant limité, nous vous recommandons d'appeler ou d'envoyer sans délai un courriel aux responsables du Groupe :

Contact :

Anciens responsables
M. et Mme Capdeville
0951944636

Nouveaux responsables
Anne-Sophie et Guillaume Vancina
0670042105
sufndf@gmail.com



18. Projet éducatif du groupe scolaire Notre Dame de France

Les Fidèles Compagnes de Jésus ont été fondées à la restauration des Jésuites en 1820, au sortir de la révolution. La fondatrice voulait former des femmes qui seraient éducatrices, guides spirituels, missionnaires et qui pourraient à leur tour éduquer des jeunes de tous milieux sociaux, elle commença d'ailleurs, avec des jeunes de milieux populaires d'Amiens.

Notre établissement scolaire a été voulu et créé en 1836 par la fondatrice elle-même, Marie-Madeleine de Bonnault d'Houët, née Victoire de Bengy.

Il a pris plus tard le nom de Notre-Dame de France, Marie étant éducatrice par excellence.

Le « projet éducatif » est le projet de tout l'établissement. Il est enraciné d'abord dans l'Évangile dans l'Église, puis dans une tradition spirituelle spécifique.

Les Fidèles Compagnes de Jésus vivent de la tradition Jésuite et d'une spiritualité trinitaire, vécue dans la ligne des « Exercices Spirituels » de Saint Ignace de Loyola.

Ce projet éducatif a besoin de s'actualiser de temps à autre selon une dynamique vivante qui est celle des Fidèles Compagnes de Jésus.

EDUCATION DE LA PERSONNE

Le « projet éducatif » de l'établissement repose sur la croyance que Dieu est créateur, qu'Il est présent et travaille dans la création et dans l'homme qui en est le sommet. Nous reconnaissons que le monde, malgré sa dure réalité, est rempli de la bonté, de la beauté, de la grandeur de Dieu. Par l'éducation que nous donnons, nous voulons susciter l'espérance et l'énergie nécessaires pour faire face aux difficultés du monde actuel et retrouver le sens de l'émerveillement et de la reconnaissance devant ce mystère.

La dimension chrétienne imprègne toute l'éducation de la personne. L'unité, l'harmonisation de la personne se fait aussi dans la découverte de Dieu et dans la compréhension du vrai sens de la vie humaine par le moyen privilégié de l'éducation religieuse et spirituelle. Cette formation fait partie intégrante de l'éducation de l'homme complet, elle n'est ni ajoutée ni séparée de l'acte éducatif, elle permet une réponse de foi en Jésus-Christ, tout en reconnaissant que la foi ne s'impose pas.

Chaque discipline peut être un moyen de découvrir Dieu, tous les enseignants partagent la responsabilité de cette dimension religieuse de la vie de l'établissement.

Partout et plus spécialement en catéchèse, nous faisons tout pour présenter la possibilité d'une réponse de foi à l'amour de Dieu comme quelque chose de vraiment humain et qui n'est pas opposé à la raison. Tout en développant les valeurs qui permettent de résister à la déchristianisation, nous favorisons le dialogue « foi-culture », « foi-science ».

Les célébrations, la prière, dans le respect de l'amour que nous devons à Dieu en Jésus-Christ par l'Esprit-Saint, font partie de la vie de l'établissement. L'apprentissage à la prière personnelle : prier avec sa vie, apprendre à relire sa journée pour progresser, apprendre à dire merci à Dieu, à se réconcilier avec Dieu et

avec les autres, célébrer l'Eucharistie ensemble sont autant de façons de rendre la relation à Dieu vivante, dynamique, vraie.

Nous croyons que la personne, chaque personne, est unique, qu'elle est aimée de Dieu comme elle est, que Dieu appelle chacun par son nom et qu'il donne sens à sa vie. Donc, dans l'éducation de chaque personne créée à l'image de Dieu, nous respectons et développons sa singularité, nous la prenons là où elle est, dans son originalité, à son niveau, avec ses forces et ses faiblesses. Nous ne donnons pas une éducation égalitaire, nous sommes attentifs à la personne, d'où l'importance du discernement dans la démarche éducative.

Nous visons à éduquer « tout l'homme » dans « toutes les dimensions de son être ». Nous cherchons à développer toutes ses facultés intellectuelles, sa mémoire, son imagination, son affectivité, sa créativité, ses capacités physiques, sa vie morale et spirituelle. Toutes ces activités sont autant d'occasions de développer le sens de l'effort, d'apprendre à vivre ensemble et à considérer la règle comme un cadre de vie.

Nous pensons que l'éducation de tous se fait, sans distinction de couleur ou de milieu. Nous voulons former des adultes équilibrés, autonomes, responsables, des hommes et des femmes pour les autres et aptes à découvrir le Seigneur-Jésus.

EDUCATION PAR LA COMMUNICATION

Notre éducation, notre pédagogie, passent par la communication. C'est elle qui permet les relations interpersonnelles, éducateurs-élèves, élèves entre eux, parents-éducateurs, ou éducateurs entre eux. La communication construit l'affectif, permet un équilibre moral et favorise ainsi une activité intellectuelle.

L'apprentissage des langues enraciné dans la tradition de communication internationale des Fidèles Compagnes de Jésus, est une ouverture culturelle indispensable. Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, nous cherchons à éduquer les élèves au sens critique pour leur permettre de maîtriser ces outils sans devenir des consommateurs dépendants.

Enraciner notre éducation dans la communication suppose :

« Une manière d'être » : nous insistons sur les relations avec les autres, les attitudes de respect, de soi-même et des autres. Nous croyons que la courtoisie, le langage correct, les « bonnes manières », la politesse, l'honnêteté intellectuelle et le sens de la vérité sont des attitudes nobles qu'il faut développer.

« Une manière de faire » : l'attention à chacun, l'esprit de famille, l'atmosphère de l'établissement scolaire doivent permettre de vivre et de travailler ensemble dans l'amitié, et la valorisation du travail bien fait. L'éducateur veillera à être toujours positif. C'est cela qui fait grandir, qui construit.

« Une manière d'apprendre à se connaître » : avec ses dons, ses forces et ses faiblesses. On ne peut accepter les autres sans s'accepter soi-même, aimer les autres sans s'aimer soi-même.

Les éducateurs veilleront à ce que le jeune ait le souci de la dignité de tous, du respect des droits de l'homme, de la justice, de la paix. Ils lui donneront ainsi le goût, l'envie de s'engager en temps voulu au service des autres.

EDUCATION POUR LES AUTRES

Nous avons à former selon l'Evangile des hommes et des femmes solidaires, afin qu'ils puissent travailler pour la justice et puissent devenir des témoins de la foi. Nous devons permettre aux jeunes de se connaître, de discerner, afin de les aider à prendre une décision, à choisir ce qui est bon pour eux, en vue du service le plus universel, dans la liberté et à la lumière de leur intelligence.

Notre éducation propose Jésus comme modèle de la vie humaine, inséparable de Marie, Sa mère. Les jeunes peuvent apprendre du Christ et de Son enseignement l'amour, le pardon, la solidarité avec ceux qui souffrent, l'engagement au cœur de l'Eglise au service des autres. Etre chrétien, c'est reconnaître, à la

lumière de l'Esprit-Saint, que le Christ est Notre sauveur ; c'est vouloir L'écouter, Le suivre, partager et promouvoir les valeurs de l'Évangile... en un mot, L'aimer, et par Lui, connaître le Père dont Il est la Parole.

L'amour se montre par des actes. C'est une éducation au service de la Foi qui fonde la justice. La justice sans la charité n'est pas une valeur évangélique. L'action caritative, l'attention spéciale aux pauvres, aux handicapés, aux marginaux sera, pour être éducative, accompagnée d'une réflexion, d'une évaluation, pour tirer les leçons de l'expérience et progresser en digne serviteur de Dieu.

Ce projet éducatif a été relu et actualisé lors du Conseil d'établissement du 22 mai 2008

19. Règlement intérieur

PREAMBULE

Fondé en 1847, le groupe scolaire NOTRE DAME DE FRANCE est sous la tutelle des Fidèles Compagnes de Jésus. Il accueille des élèves de la Maternelle à la Terminale, ce qui représente environ 1000 élèves. Il est donc impératif, comme dans toute communauté humaine, de respecter un certain nombre de règles pour que chacun puisse participer au bien commun.

Un établissement scolaire ne vise pas seulement l'instruction des élèves mais aussi leur éducation. A Notre-Dame de France nous croyons que cette éducation doit s'inspirer de nos racines chrétiennes : il faut d'abord passer par le Décalogue pour développer ensuite les Béatitudes. Notre but est toujours de faire grandir et pour cela de responsabiliser les élèves.

Un règlement ne peut prétendre être exhaustif, de ce fait, il peut être complété et précisé à tout moment par le directeur et toute personne ayant une délégation d'autorité. Il est la référence incontournable de tout ce qui se vit dans le collège et le lycée, en ce sens nul ne peut l'ignorer. Il est le « porche d'entrée » par lequel il faut passer pour être scolarisé à Notre-Dame de France.

Si le but du règlement est fondamentalement positif, sa formulation est souvent négative pour mieux délimiter la frontière entre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

Ce règlement s'applique à toutes les activités organisées par l'établissement, y compris à l'extérieur (sortie, voyage, stage,...).

DISCIPLINE GENERALE

Notre Dame de France étant un établissement catholique, il est prévu dans l'emploi du temps des moments consacrés à une réflexion religieuse (catéchèse, culture religieuse, réflexion générale). Tous les élèves y participent. Des sacrements et des temps forts sont également proposés pour les élèves qui le souhaitent.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi. L'emploi du temps distribué à la rentrée précise, pour chaque jour, l'organisation des cours des élèves.

Le matin : 8h20 à 12h25 ou 13h25

L'après-midi : 13h30 à 17h35 ou 18h30

Le mercredi : 8h20 – 12h30 ou 13h25 (les 1ères et Terminales ont leur Devoir Sur Table le mercredi après-midi)

Les élèves inscrits à Notre-Dame de France s'engagent à assister à tous les cours, travaux dirigés, études, visites, conférences, prévus dans l'emploi du temps ordinaire ou annoncés dans le calendrier ou sur le carnet de correspondance.

L'établissement organise les enseignements et se réserve le droit de modifications d'emploi du temps si les circonstances le rendent nécessaires. Les élèves doivent se soumettre aux changements d'horaires décidés par l'établissement.

A la sonnerie les collégiens se rangent sur la cour, aux emplacements prévus, ils rejoignent alors leur salle de cours où les attendent leur professeur. Tout déplacement doit se faire en silence. Pour des raisons de sécurité, les élèves ne sont pas autorisés à se regrouper aux abords immédiats de l'Etablissement.

Les élèves du collège et du lycée utilisent habituellement le portail du numéro 67 de la rue de la Santé. En cas de retard, ils passent par le n° 63 et attendent devant l'accueil l'arrivée d'un Cadre Educatif.

L'accès à l'établissement pour les personnes étrangères à Notre-Dame de France est subordonné à l'autorisation du Chef d'Etablissement.

L'établissement étant responsable de la sécurité des élèves, aucune sortie n'est autorisée en cours de matinée ou d'après-midi. Tout élève qui sortira de l'Etablissement sans autorisation se verra administré un avertissement de comportement avec risque d'exclusion. En cas de récidive, l'exclusion pourra être définitive.

Les élèves n'ont pas l'autorisation d'être présents dans les bâtiments sans adulte et en dehors des heures de cours. Pendant les interours, les élèves doivent rester à l'intérieur des classes. Pendant les récréations, les élèves descendent obligatoirement sur la cour.

Chaque élève devra avoir avec lui le carnet de correspondance fourni par l'établissement en début d'année scolaire. En cas de perte de celui-ci, son remplacement sera facturé (15 euros). Une seconde perte pourra entraîner un avertissement. Les parents devront viser le carnet de correspondance régulièrement, au minimum chaque week-end. Tout oubli ou non présentation du carnet de correspondance entraînera une sanction. Les familles qui le souhaitent peuvent louer un casier, dans la limite des disponibilités, la priorité étant donnée aux demi-pensionnaires. Ces casiers personnels ne peuvent être accessibles durant les cours ou les interours.

REGLEMENT DETAILLE

RETARDS :

Tout élève en retard ne pourra accéder directement à la salle de cours. Il devra se présenter au cadre éducatif pour enregistrement. Ensuite, il ira en permanence en attendant le cours suivant. Lorsque les parents ont connaissance d'un retard prévisible, ils doivent en informer l'établissement par téléphone et confirmer par écrit en remplissant la page du carnet de correspondance prévue à cet effet. Deux retards non justifiés entraînent une retenue.

ABSENCES :

Toute absence doit être justifiée en remplissant la feuille rose prévue dans le carnet de correspondance. Pour tout empêchement majeur (maladie, incident, ...) la famille doit prévenir le plus tôt possible l'établissement par téléphone, puis remplir le justificatif d'absence, en y joignant un certificat médical pour une absence supérieure à deux jours.

En cas d'évènement exceptionnel prévisible, l'autorisation d'absence doit être demandée par les parents au minimum 48 heures à l'avance.

Le strict respect des dates de vacances scolaires fixées à la fois par l'Education Nationale et par la Direction de Notre-Dame de France s'impose comme une exigence de bonne discipline générale. En cas de non respect de ces dates, une retenue équivalente au nombre d'heures d'absence sera infligée à l'élève.

DEVOIRS SURVEILLES :

Les devoirs de contrôle permettent de vérifier l'acquisition des connaissances et des méthodes. Toute fraude lors des contrôles entraîne systématiquement un zéro dans la matière, un avertissement de comportement, et éventuellement la réunion d'un conseil de discipline restreint.

Des contrôles ayant lieu chaque semaine, en cas d'absence, il ne sera pas possible de repasser l'épreuve. Une absence injustifiée pourra être sanctionnée par un zéro. (*Un règlement des examens est annexé à ce règlement général*)

RESPECT DES LOCAUX ET DU MATERIEL :

Chaque élève saura apprécier la beauté du cadre naturel des jardins et aura à cœur d'en respecter la propreté. Tout dommage ou dégradation causé par un élève à l'équipement ou au mobilier de l'Etablissement sera réparé **à ses frais**, sans préjuger des éventuelles sanctions disciplinaires applicables.

Les manuels scolaires prêtés par l'établissement doivent être recouverts. Chaque élève devra inscrire son nom sur l'étiquette prévue à cet effet et prendre soin de cet outil de travail.

Les professeurs ne feront pas cours tant que la salle dans laquelle ils dispensent leur enseignement ne sera pas propre et rangée. Il appartient donc aux élèves d'effacer le tableau et toutes les traces de crayons sur les tables, ramasser les papiers, mettre les chaises sur les tables en fin de journée, etc.

AUTRES REGLES :

Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux, et aux abords de l'établissement. Il est également interdit de manger et boire (exception faite de l'eau) dans les locaux, sauf dans les salles de restauration. Il est aussi interdit de mâcher du chewing-gum dans l'établissement.

L'usage du téléphone portable ou des appareils qui permettent d'écouter de la musique, ou d'autres appareils électroniques, est rigoureusement interdit dans l'enceinte de l'établissement. Le non-respect de cette prescription entraînera la confiscation immédiate de l'appareil. L'objet sera ensuite remis aux parents et l'élève sera sanctionné. De même, tout objet dangereux est strictement interdit. Pendant les récréations, sans autorisation particulière, seuls les ballons mous sont autorisés.

PRESENTATION ET TENUE VESTIMENTAIRE :

Les élèves veilleront à saluer les personnes qu'ils rencontrent avec courtoisie et politesse. Pour les aider à mieux se présenter nous demandons aux élèves d'adopter une attitude qui soit respectueuse d'eux-mêmes et des autres. Le vêtement est le premier signe de respect envers eux-mêmes et envers les autres. Nous désirons aider les élèves à adapter leur attitude et leur vêtement en fonction du contexte : familiarité et tenue légère sont réservées pour les moments familiaux, netteté et sobriété sont les maîtres mots de la tenue scolaire.

Les élèves sont tête nue dans l'établissement, hormis en cas d'intempéries. Ils sont invités à avoir une tenue qui ne choque ni la décence, ni le bon goût, la tenue doit être propre et non excentrique : « Piercing », jeans déchirés et effilés ou pantalons *baggies* sont interdits, ainsi que les sweat-shirts et les *sweat* à capuche, et toutes les tenues de sport en dehors du cours d'E.P.S. (jogging, short, basket, etc.). Les vêtements militaires sont totalement interdits, sous toutes leurs formes. La tenue ne devra pas arborer de marques ostensibles. Les bermudas sont autorisés jusqu'en 5^{ème}. Les chaussures doivent être des chaussures de ville, les lacets devront être noués, aucune chaussure de sport et assimilé ne sera tolérée (en toile ou en cuir, type Converse, Bensimon ou Vans).

Pour les filles : les jeunes filles veilleront à arborer une tenue qui exprime leur féminité sans jamais manquer de discrétion. Sont à proscrire les tenues découvrant les épaules, la taille et les cuisses. Sont aussi interdits les hauts décolletés, à bretelles fines ou les hauts trop courts, ainsi que les shorts. Les cheveux devront être attachés ou le visage dégagé. Le maquillage est toléré à partir de la 4^{ème} dans la mesure où il est particulièrement discret sans quoi il devra être ôté. Le vernis à ongle est interdit. Les chaussures avec des talons trop hauts sont proscrites.

Pour les garçons : les garçons doivent porter une chemise ou un polo à col. Nous n'acceptons pas les tee-shirts, ce qui aide les élèves à adopter une tenue de ville. La coupe de cheveux devra être dégagée et structurée pour les garçons.

Un manquement à l'une de ces règles pourra entraîner l'impossibilité d'entrer en cours et un avertissement. En cas de désaccord sur l'appréciation de la tenue, l'avis de la Direction sera déterminant.

Le port du polo « Notre Dame de France » est obligatoire pour tout événement marquant la vie de l'établissement : fête, départ en voyage scolaire, célébration, remise de prix, sortie, journée portes ouvertes, etc... et lorsque cela est stipulé par une circulaire.

Il sera également obligatoire tous les mercredis pour les collégiens. Les lycéens porteront le mercredi une tenue spécifique : Costume, chemise et cravate pour les garçons, tailleur pour les filles (au niveau du genou).

Par mesure de sécurité le port d'une blouse en coton est obligatoire pour les séances de travaux pratiques aux laboratoires à partir de la 5^{ème}.

ATTITUDE DES ELEVES :

Toute attitude violente, toute fraude est sanctionnée par un avertissement de comportement.

Les élèves auront un comportement discret et respectueux des personnes. Donc pas d'attitude ambiguë entre filles et garçons, aucune attitude de flirt ne sera tolérée dans l'établissement.

Toute perte doit aussitôt être signalée à un surveillant. L'Etablissement ne peut en aucun cas assumer la responsabilité en cas de perte ou de vol. A la fin de l'année scolaire, les objets non réclamés seront donnés à des œuvres caritatives. Tout élève convaincu de vol ou pris en possession de substances illégales ou pour toute autre faute très grave pourra être exclu de l'établissement définitivement, avec ou sans conseil de discipline.

SANCTIONS :

Il est toujours regrettable qu'un élève déclare avoir compris ce qu'on attend de lui au moment où est prononcée la sanction la plus grave, à savoir, l'exclusion définitive de l'Etablissement. Dans ce cas, il est trop tard. Pour éviter d'en arriver à cette mesure extrême, les autres sanctions ont pour but d'avertir, c'est à dire d'inviter au changement de comportement, ou d'attitude face au travail.

Observation : écrite sur le carnet de correspondance, ou orale par un surveillant.

Devoirs supplémentaires : les professeurs et les cadres éducatifs peuvent donner un devoir supplémentaire pour un manque de travail ou une infraction au règlement.

Retenues : un élève peut-être convoqué en retenue pour différents motifs, sa durée dépend de la nature des faits qui l'ont provoqué. Une accumulation de retenues, de remarques sur le travail, sur la discipline, entraîne un avertissement. En cas d'absence non justifiée à une retenue celle-ci sera doublée en temps et effectuée la fois suivante. Si la retenue n'est pas satisfaisante (problème de comportement, travail non fait, etc.) elle sera reconduite.

Avertissement : l'avertissement est une sanction grave, il peut être mentionné sur le bulletin trimestriel, il fait l'objet d'un courrier envoyé à la famille. Il peut être accompagné d'une exclusion temporaire. Deux avertissements entraînent une à deux journées d'exclusion et la mise en suspens de la réinscription pour la rentrée prochaine. Au troisième avertissement le chef d'établissement pourra décider d'un renvoi définitif.

Il faut ajouter à cette liste toutes les remarques orales faites à l'élève qui sanctionnent les écarts de comportements.

Si malgré au moins deux avertissements écrits, l'élève ne change pas de comportement ou en cas de faute grave, le chef d'établissement peut réunir un conseil de discipline composé de personnes internes à l'établissement ou éventuellement un parent de l'APEL. L'élève ainsi que ses parents seront informés ensemble par courrier recommandé du lieu et de la date de la séance et pourront assister au début s'ils le souhaitent. A l'initiative du chef d'établissement, s'ils sont présents l'élève et sa famille quitteront la salle pour que le conseil puisse exprimer son avis. La famille sera informée à la fin du conseil ou par courrier, de la décision prise par le chef d'établissement, celle-ci pouvant aller jusqu'à la rupture immédiate du contrat de scolarisation de l'élève.

DEMI-PENSION :

Les inscriptions à la demi-pension sont faites pour l'année scolaire, avec modification possible par trimestre. Les élèves sont priés d'avoir, dans la salle de restauration un comportement correct, ce qui signifie :

La descente à la cantine dans le calme.

Le respect de l'équilibre du repas afin d'éviter le gaspillage de nourriture.

La politesse et la gratitude envers le personnel de restauration.

La consommation intégrale de la nourriture à table et non sur la cour.

La présentation de la carte de cantine.

SPORT :

Dans le cadre de cours d'EPS à l'extérieur de l'établissement (stades ou structures sportives de la ville de Paris) les lycéens sont autorisés à faire les déplacements sans accompagnement d'adultes entre NDF et le lieu de rendez-vous donné par l'enseignant.

Inaptitude totale d'E.P.S. : pour une dispense à l'année un certificat médical rédigé par un médecin du sport sera exigé par le professeur d'E.P.S.

Inaptitude occasionnelle jusqu'à une semaine : un mot des parents sur le carnet de correspondance à présenter au professeur d'E.P.S.

Inaptitude occasionnelle au-delà d'une semaine : un certificat médical du médecin traitant est obligatoire.

Dans les trois cas précédents : l'élève reste sous la responsabilité de l'établissement, il va en étude ou assiste au cours si cela est utile.

L'Etablissement se réserve le droit de demander la confirmation de l'inaptitude (mot des parents ou certificat médical) par le médecin scolaire ou le médecin de l'Académie de Paris.

Une tenue de sport, différente de la tenue de cours, est obligatoire, (short, survêtement, tee-shirt NDF, chaussures de jogging). Les oublis seront sanctionnés. Il est interdit de laisser ses affaires dans l'Etablissement. L'Etablissement ne pourra être tenu responsable de la perte de la tenue sportive.

Toute absence à une évaluation, sans certificat médical dans les 24 heures, sera sanctionnée.

REGLEMENT DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE :

1 – La présence aux entraînements est obligatoire. Toute absence doit être justifiée (certificat médical ou mot des parents pour la séance suivante). Le manque d'assiduité aux séances (plus d'une absence non-justifiée) pourra entraîner l'exclusion de l'enfant.

2 – Le manque d'assiduité aux séances et aux compétitions ainsi qu'un comportement qui nuirait au bon déroulement de l'activité entraîne l'exclusion de l'A.C.S.

(Un règlement spécifique de l'ACS est annexé à ce règlement)

INFIRMERIE :

L'infirmerie est réservée aux élèves qui en nécessitent le passage, mais de courte durée, et pas de manière habituelle. Tout élève qui se rend à l'infirmerie, doit être muni de son carnet de correspondance et être accompagné d'un autre élève. Au retour, il devra présenter son carnet de correspondance au professeur.

C.D.I. et B.D.I.

L'accès se fait uniquement aux horaires affichés. Aucun document ne doit sortir du C.D.I. ou du B.D.I. sans l'autorisation du responsable. Le C.D.I. est un lieu de lecture, de travail, de recherche. Pour cette raison, le silence est exigé. Afin de respecter le travail de chacun, les allées et venues sont prohibées. Toute gêne pourra provoquer une exclusion du C.D.I.

20. Règlement des DST au collège

Rappel du règlement intérieur :

Toute fraude lors des contrôles entraîne d'office un zéro dans la matière ainsi qu'un avertissement et éventuellement la réunion d'un conseil de discipline restreint avec exclusion temporaire.

Toutefois, s'il devait y avoir récurrence au cours de la scolarité de l'élève à Notre Dame de France, une exclusion définitive pourrait alors être prononcée.

1. L'élève doit arriver avant le début des épreuves. Aucun retardataire n'est autorisé à composer après la distribution des sujets.
2. Les élèves se placent par ordre alphabétique. Les sacs, sont déposés à l'avant de la salle, au pied du tableau.
3. Le téléphone portable est strictement interdit. Toute manipulation sera assimilée à une tentative de fraude
4. L'autorisation d'utiliser un dictionnaire ou une calculatrice n'est pas systématique ; cela est spécifié par le professeur sur le sujet.
5. Chaque élève doit avoir devant lui seulement le matériel nécessaire pour composer : copies et stylos (matériel de géométrie ou crayons de couleur si nécessaire). Les brouillons seront fournis par l'établissement. La trousse devra rester dans le sac. Il est strictement interdit de prêter ou demander du matériel à un voisin. Tout échange de matériel sera sanctionné par le retrait de la copie et l'exclusion de la salle. Les conséquences et les sanctions concernent aussi bien le prêteur que le demandeur.
6. Tout bavardage, quel qu'en soit l'objet sera sanctionné par l'exclusion de la salle de DST, ainsi que par un zéro au devoir concerné.
7. Tout devoir non rendu dès la fin du DST sera déclaré manquant. Il est donc sanctionné par un zéro.
8. Toute absence à un DST doit être exceptionnelle et justifiée.
9. Aucun élève n'est autorisé à sortir de la salle avant la fin des deux heures. Toutefois, la lecture discrète et silencieuse d'un ouvrage est autorisée en échange de la copie rendue. Ce livre devra être déposé dès le début de l'épreuve sur le bord de la table de l'élève et ne doit pas avoir de rapport direct avec le sujet du DST.
10. Les surveillants ne peuvent répondre à aucune question concernant le sujet de l'épreuve et noteront sur la copie de chaque élève l'heure à laquelle elle aura été rendue.



21. Convocation à l'Assemblée Générale de l'APEL de Notre Dame de France

Vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Parents d'Elèves de Notre Dame de France, qui aura lieu le :

**Judi 26 septembre 2013
20 heures - salle polyvalente**

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral
- 2- Rapport financier
- 3- Approbation et quitus des comptes 2012/2013
- 4- Présentation des candidats au conseil d'administration (9 membres sortants) et élections des nouveaux membres.

Un certain nombre de qualités nous paraissent essentielles pour prétendre à une candidature au sein de l'APEL et tout particulièrement au sein du conseil d'administration.

Les représentants de l'APEL doivent faire preuve :

- d'ouverture, d'écoute et de charité. Cette attitude s'inscrit dans le droit fil **des valeurs fondamentales de l'enseignement catholique.**
- d'engagement au service des familles et de l'établissement. **Ils soutiennent le caractère chrétien de l'établissement ainsi que son projet éducatif.**

22. Histoire de Notre Dame de France

Il y a 152 ans, en 1847, Madame de Bonnault d'Houet, fondatrice de la Société des Fidèles Compagnes de Jésus, envisage de créer une maison à Paris, et, achète une propriété rue de la Santé, à la limite sud de Paris d'alors, près de l'enceinte des Fermiers Généraux. Le 1er Octobre 1848, l'année scolaire commence avec une huitaine d'élèves.

En 1849, une épidémie de choléra éclate à Paris, et Madame de Bonnault d'Houet s'occupe de soulager la misère des enfants du quartier, particulièrement atteint par cette épidémie; elle ouvre une classe gratuite dans le fond du terrain, et fonde un orphelinat, qu'elle installe ultérieurement à Gentilly.

Le nombre des élèves augmente progressivement pour atteindre le chiffre de 30, seuil auquel la Révérende Mère avait promis un pensionnat. Les travaux commencent en juillet 1851, pour se terminer en juin 1852. Le premier bâtiment devient Noviciat et Communauté. La maison de Paris deviendra maison mère de la société jusque dans les années 1950, date à laquelle elle sera transférée à Broadstairs (Angleterre). Jusqu'en 1870, le pensionnat compte une moyenne de 30 élèves, rarement plus de 40.

Au début de la guerre de 1870 au mois d'août, Noviciat, élèves et orphelines sont repliés en Bretagne. Une vingtaine de religieuses restent à Paris et à Gentilly, et les deux maisons sont offertes et acceptées comme ambulances. La maison de la rue de la Santé est ainsi protégée par le drapeau de la Convention de Genève, et l'enclos attenant sert de refuge à des familles paysannes.

La Commune fut une période difficile, et parfois même critique: pillards, menacés de réquisitions, bataille de barricades sur le boulevard, bombes incendiaires destinées à la prison.

En 1872, l'école rouvre ses portes et la rentrée se fait avec une trentaine d'élèves, ce qui restera la moyenne jusqu'en 1904.

De 1904 à 1920, la maison comme toutes celles de France, est obligées de fermer ses portes en tant que pensionnat. La vie continue en veilleuse, avec quelques dames pensionnaires et pendant la guerre 1914-1918, 150 petites réfugiées belges.

En 1920, l'espoir renaît, avec possibilité d'utiliser le bâtiment de l'école en tant que pensionnat, les enfants allant en classe dans une école voisine. Quelques étudiantes sont logées dans de petites chambres aménagées pour elles. Des étudiantes continueront à être logées à l'école jusqu'en 1972, date à laquelle l'augmentation des effectifs scolaires sera telle qu'elle nécessitera la suppression de tout pensionnat pour pouvoir utiliser quelques pièces supplémentaires.

Il faut attendre 1926 pour que l'école rouvre avec une trentaine d'élèves, nombre augmentant régulièrement pour atteindre 60 vers 1930, et environ 200 en 1940. L'école est reconnue comme Établissement Secondaire en 1938.

Après une brève période de dispersion des élèves, en mai et juin 1940, et depuis cette date, les effectifs vont croissants : 200, 300, pour atteindre 450 à 500 entre 1966 et 1973.

En 1968, malgré la période de paralysie de la vie française, et particulièrement de Paris avec la grève des transports, l'école reste ouverte, les Religieuses désirant à juste titre garder aux enfants une vie aussi normale que possible. Pour éviter à certains professeurs des déplacements difficiles tous les jours, les cours sont groupés sur trois jours lundi, mercredi et vendredi.

L'École profite des nouvelles lois sur l'Enseignement Privé pour obtenir un contrat avec l'État, contrat simple d'abord, puis contrat d'association en 1977.

En 1984, l'école devient mixte.

En 1987, c'est l'inauguration du nouveau bâtiment du lycée

